CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E135444** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2007

Raison sociale : EURL DEVAUX CHRISTIAN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/05/2024

Capital : 90 000

10 RUE DE BELLEHERBE - EBEY
25380 BELLEHERBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 2007b40129

Siret : 497 825 554 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4305047-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 706449930041

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 706449930041

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/04/2026

Téléphone : 03 81 44 30 23 **Fax :**

Portable : 06 08 94 87 78

Responsabilité légale :
DEVAUX CHRISTIAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : menuiserie.devaux@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 523 850 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	07/04/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	8	07/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 09:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.